



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	40	8	1

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 10 avril 2015

**OBJET : 08-1 - VILLA EILENROC
- ESPACE BOUTIQUE - REVISION
DE PRIX DE CERTAINS ARTICLES -
APPROBATION**

Le vendredi 10 avril 2015 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 03/04/15, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Khéra BADAoui, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, Mme Agnès GAILLOT, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

Procurations

Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Marina LONVIS
Mme Anne-Marie DUMONT à Mme Anne-Marie BOUSQUET
Mme Martine SAVALLI à Mme Françoise THOMEL
Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO
M. Jacques BARTOLETTI à M. Eric PAUGET
M. Mickael URBANI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP
M. Tanguy CORNEC à M. Marc GERIOS
Mme Anne CHEVALIER à M. Lionel TIVOLI

Absents : Mme Rachel DESBORDES

Original

Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

119445

Certifié exécutoire compte tenu de
l'affichage en Mairie,
Le 17 AVR. 2015
Et de la réception en Sous-Préfecture,
Le 21 AVR. 2015

Pour le Maire,



A. CLAVERIE
Directeur

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.
Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) : CULTURE - TOURISME
FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

Après un peu plus de trois ans d'activité, la Boutique de la Villa Eilenroc a besoin de renouveler sa collection d'articles (renouvellement autorisé par la délibération du 12 juillet 2013) et ainsi de redonner un nouveau souffle à ce site hors du commun.

Or, un certain nombre d'objets achetés à l'occasion de l'ouverture de la Boutique sont encore en stock.

Afin de les rendre plus attractifs, il est proposé de revoir leur prix.

OBJET	PRIX ACTUEL	PRIX PROPOSE
Affiche « Villa Eilenroc »	3.00€	2.00€
Mug avec signature Eilenroc	7.50€	6.00€
Mug avec photo Eilenroc	7.50€	3.50€
Stylo bic classique marqué	2.00€	1.00€
Stylo chic avec étui similicuir	14.00€	12.00€
Tshirt	10.00€	8.00€
Polo	16.00€	10.00€

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE


LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

- APPROUVE la nouvelle tarification pour certains objets proposés à la Boutique de la Villa Eilenroc.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,

Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture**Objet de l'acte :**

DCM N.08-1 - VILLA EILENROC - ESPACE BOUTIQUE - REVISION DE PRIX DE CERTAINS ARTICLES
- APPROBATION -

Date de transmission de l'acte : 20/04/2015

**Date de réception de l'accusé de
réception :** 21/04/2015

Numéro de l'acte : DCM1194-15 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20150410-DCM1194-15-DE

Date de décision : 10/04/2015

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture